GUIDE D'INSTALLATION

Modèles: TLED-450RWA/TLED-650RWA

IMPORTANT: Avant d'installer ou d'utiliser ce produit, le technicien chargé de l'installation et l'opérateur doivent lire ce manuel dans son intégralité. Il contient des informations essentielles qui peuvent aider à prévenir des blessures graves ou des dommages importants. Veillez à fournir ces instructions à l'utilisateur final.

ATTENTION: Ces instructions sont fournies à titre indicatif uniquement. Des fixations, câblages et/ou joints d'étanchéité supplémentaires peuvent être nécessaires et relèvent de la responsabilité de l'installateur. Le fabricant décline toute responsabilité quant à l'intégrité de l'installation.

ATTENTION!

- Ce document contient toutes les informations essentielles nécessaires à l'installation correcte et sécurisée de votre produit TRUX.
- N'installez pas et n'utilisez pas ce produit avant d'avoir lu et compris les informations contenues dans ce guide d'installation.
- Le non-respect de ces consignes peut endommager le produit et le véhicule, voire causer des blessures graves, voire mortelles, aux personnes que vous cherchez à protéger.
- TRUX recommande de faire installer ce produit par un professionnel.

GUIDE DE SÉCURITÉ

1. **Utilisation Autorisée Uniquement:** Cet équipement est destiné exclusivement à un usage par du personnel autorisé. Les utilisateurs sont responsables de la connaissance et du respect de toutes les lois municipales, étatiques et fédérales applicables concernant les dispositifs d'alerte d'urgence. Le fabricant décline toute responsabilité en cas de perte résultant d'une utilisation inappropriée de ce produit.
2. **Qualifications de l'installateur:** L'installation correcte de ce produit exige que l'installateur ait une solide compréhension de l'électronique automobile, des systèmes et des procédures.
3. **Avis de garantie:** L'utilisation de pièces ou de matériels d'installation non spécifiés annulera la garantie du produit.
4. **Formation et Installation:** Une installation correcte, accompagnée d'une formation complète de l'opérateur sur l'utilisation, l'entretien et la maintenance des dispositifs d'alerte d'urgence, est essentielle pour garantir la sécurité du personnel d'urgence ainsi que celle du public.
5. **Inspection Quotidienne et Projection du Signal:** Il incombe à l'opérateur du véhicule de vérifier quotidiennement que toutes les fonctions de ce produit sont opérationnelles. Lors de son utilisation, il faut s'assurer que le signal d'alerte n'est pas obstrué par des éléments du véhicule (par exemple, coffres ouverts, portes de compartiment), des personnes, des véhicules ou d'autres obstacles.
6. **Responsabilité de l'Opérateur et Priorité de Passage:** Les dispositifs d'alerte d'urgence ne garantissent pas que tous les conducteurs verront ou réagiront au signal. Ne jamais présumer de la priorité de passage. Il appartient à l'opérateur de s'assurer que la situation est sécuritaire avant d'entrer dans une intersection, de circuler à contre-sens, de répondre à une urgence à grande vitesse ou de manœuvrer entre les voies de circulation.
7. **Une installation correcte est essentielle:** Le positionnement et l'installation adéquats sont cruciaux pour les performances de l'appareil. Installez le système de manière à maximiser la sortie et à garantir que les commandes soient facilement accessibles à l'opérateur, permettant ainsi une utilisation sûre sans quitter la route des yeux.
8. **Précautions pour l'installation par perçage:** Si l'installation de ce produit implique le perçage de trous, l'installateur doit s'assurer qu'aucun composant du véhicule ni aucune pièce critique ne risque d'être endommagé. Inspectez toujours les deux côtés de la surface de montage avant de percer. Après le perçage, retirez toutes les bavures pour garantir une installation propre et sûre.
9. **Avertissement:** Danger lié à une lumière de haute intensité : Ce produit comprend des feux stroboscopiques, des ampoules halogènes, des DEL haute intensité ou une combinaison de ceux-ci. Ne regardez pas directement ces lumières, car cela peut entraîner une cécité temporaire ou des lésions oculaires permanentes.
10. **Vérification des Obstructions lors de l'Utilisation:** Les opérateurs doivent s'assurer que le signal d'alerte n'est pas bloqué par des compartiments ouverts, des composants du véhicule, des passants ou d'autres obstacles. Vérifiez toujours le bon fonctionnement du système pendant son utilisation.
11. **Placement optimal des commandes pour l'opérateur:** Installez les commandes du produit à un endroit facilement accessible, permettant à l'opérateur de garder un contact visuel continu avec la route. Cela assure à la fois commodité et sécurité pendant l'utilisation.
12. **Zones de déploiement des coussins gonflables:** N'installez pas ce produit et ne faites pas passer de câbles dans les zones pouvant interférer avec le déploiement des coussins gonflables. Un équipement situé dans ces zones peut réduire l'efficacité des coussins ou devenir un projectile dangereux. Consultez le manuel du propriétaire du véhicule pour identifier les zones de déploiement et choisir un emplacement de montage minimisant les risques, en évitant notamment les zones de contact avec la tête.
13. **Consignes Électriques:** De nombreux dispositifs d'alerte d'urgence fonctionnent avec des tensions et/ou courants électriques élevés. Faites toujours preuve de prudence lorsque vous travaillez avec des connexions électriques sous tension.
14. **Exigences de Mise à la Terre:** Ce produit doit être correctement mis à la terre. Une mise à la terre inadéquate ou des connexions électriques en court-circuit peuvent provoquer des arcs électriques à fort courant, entraînant des risques de blessures personnelles et/ou des dommages graves au véhicule, y compris un incendie. Si les fils ne sont pas correctement reliés et mis à la terre, cela peut constituer un danger d'incendie.
15. **NE PAS RESPECTER CES PRÉCAUTIONS ET INSTRUCTIONS PEUT CAUSER DES DOMMAGES AU PRODUIT OU AU VÉHICULE ET ENTRAÎNER DES BLESSURES GRAVES POUR VOUS OU VOS PASSAGERS.**

PIÈCE #	CONFORMITÉS
TLED-450RWA	CA T13, SAE J595 Classe 1, DOT SAE I/S/T/R, R65, R65 XA1, FMVSS-108, CE, RoHS, CISPR 25
TLED-650RWA	CA T13, SAE J595 Classe 1, DOT SAE I/S/T/R, R65, R65 XA1, FMVSS-108, CE, RoHS, CISPR 25

INSTALLATION

INSTRUCTIONS IMPORTANTES:

- Coupez l'alimentation avant de procéder au câblage de l'appareil.
- Avant de percer une surface du véhicule, assurez-vous que la zone est exempte de câblage électrique, de conduites de carburant, de garnitures intérieures ou de tout autre composant susceptible d'être endommagé.
- Cette unité est un dispositif d'alerte et doit être connectée à une source d'alimentation séparée, protégée par un fusible. Cela garantit que le dispositif continuera de fonctionner même si un autre accessoire électrique tombe en panne.
- Retirez soigneusement le dispositif d'éclairage de son emballage et placez-le sur une surface plane et stable.
- Inspectez attentivement l'unité pour vérifier qu'elle n'a pas été endommagée pendant le transport et assurez-vous que toutes les pièces sont présentes.
- N'utilisez aucune pièce qui semble endommagée ou cassée. En cas de dommage ou de pièce manquante, contactez immédiatement la compagnie de transport ou TRUX.

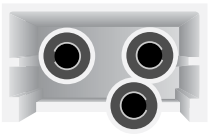
DIRECTIVES DE CÂBLAGE

1. **Débranchez d'abord l'alimentation:**
 - Coupez toujours l'alimentation avant de câbler les balises.
2. **Utilisez des connexions appropriées:**
 - Utilisez des fils de plus grande section et des connexions serrées pour prolonger la durée de vie des composants.
 - Pour le câblage à fort courant, utilisez des blocs de jonction ou des connexions soudées avec gaine thermorétractable.
 - N'utilisez pas de connecteurs à déplacement d'isolant.
3. **Protégez le câblage:**
 - Faites passer les fils à travers des passe-fils avec un produit d'étanchéité lorsqu'ils traversent des cloisons.
 - Utilisez des gaines, des attaches et des passe-fils pour fixer et protéger le câblage contre la chaleur et les pièces mobiles.
 - Évitez les raccords ; moins de raccords = moins de pertes de tension et de risques de défaillance.
4. **Positionnement des fusibles et disjoncteurs:**
 - Installez les fusibles/disjoncteurs près de la source d'alimentation.
 - Choisissez leur taille de manière à protéger à la fois le câblage et les appareils.

5. **Mise à la terre:**
 - Effectuez la mise à la terre uniquement sur des parties importantes du châssis, de préférence la batterie du véhicule.
6. **Sensibilité à la chaleur:**
 - Les hautes températures réduisent la capacité des fils, fusibles et disjoncteurs.
 - Les disjoncteurs peuvent se déclencher à tort s'ils sont montés dans des endroits chauds ou utilisés près de leur capacité maximale.
7. **Recommandations supplémentaires:**
 - Appliquez de la graisse diélectrique autour de toutes les connexions électriques exposées à l'humidité ou à l'environnement ambiant afin de les protéger contre la corrosion et l'infiltration d'eau.
 - Tous les câblages doivent avoir une section minimale de 18 AWG.
 - Installez un fusible de 5 ampères sur la ligne positive, comme indiqué ci-dessous.
 - Un interrupteur peut être ajouté pour contrôler la fonction marche/arrêt. Raccordez le fil de terre directement à la borne négative de la batterie.
 - Il est recommandé de passer à un fil de plus grosse section (par exemple 16 AWG) après les 10 premiers pieds (3 mètres) de câblage. Pour chaque tranche de 10 pieds supplémentaire, continuez à passer à un calibre plus épais afin de minimiser la chute de tension et maintenir des performances optimales.
 - Toujours utiliser les tailles de câbles minimales et suivre les recommandations fournies par le fabricant (le cas échéant).
8. **Un interrupteur peut être ajouté pour contrôler la fonction marche/arrêt. Reliez le fil de terre directement à la borne négative de la batterie:**
 - **Il est recommandé de passer à un fil plus épais (par exemple, 16 AWG) après les 3 premiers mètres de câblage. Pour chaque tranche supplémentaire de 3 mètres, continuez à passer à un calibre plus épais afin de minimiser la chute de tension et de maintenir des performances optimales.**
 - **Utilisez toujours les dimensions minimales de fil et les recommandations fournies par le fabricant (le cas échéant).**

CONNEXIONS

CONNECTEUR PL3



Masse
Arrière
Arrêt / Clignotant

FILS DÉNUDÉS



Fil 1 (Blanc): Synchronisation
Fil 2 (Vert - Court): Commutateur de fonction
Fil 3 (Noir - Long): Masse (-)
Fil 4 (Jaune): Feu de recul
Fil 5 (Rouge): Avertissement (+)

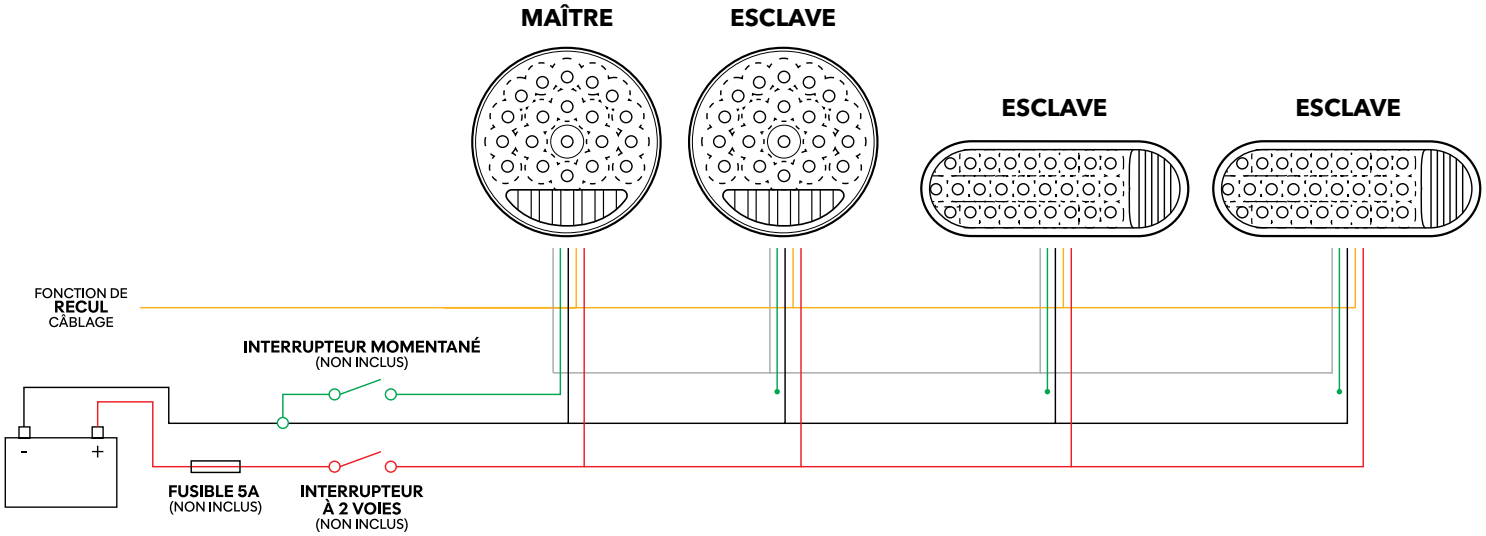
CÂBLAGE

Les 36 modes de clignotement complets de Trux permettent aux modèles TLED-450RWA et TLED-650RWA de fonctionner ensemble en mode alterné et en mode synchronisé. Aucun recâblage ni reprogrammation n'est nécessaire pour passer d'un mode à l'autre.

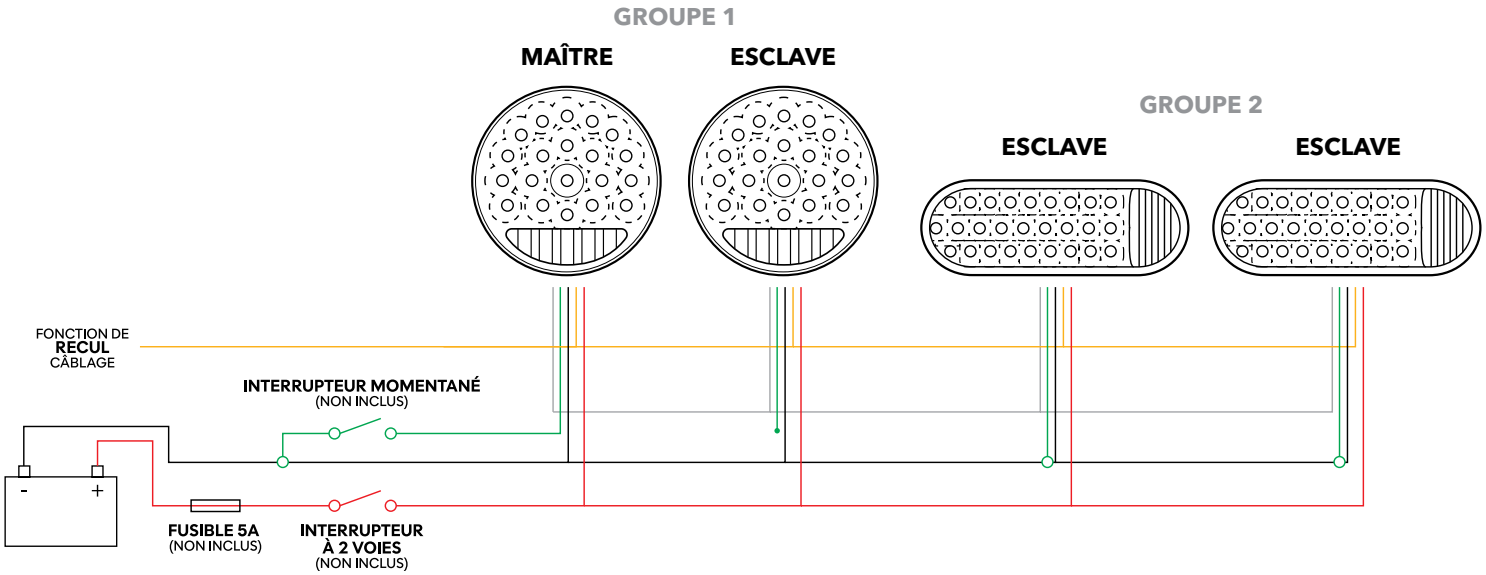
RECOMMANDATIONS:

Pour terminer l'installation du ou des feux, Trux recommande
- Fusible de 5 ampères
- Interrupteur momentané (bouton-poussoir)
- Interrupteur à 2 voies

MODE GROUPE UNIQUE (Mode synchronisation uniquement)
Toutes les lumières seront connectées en tant que groupe unique. Tous les motifs seront en « mode synchronisation ».



MODE GROUPE DOUBLE (Modes alterné et synchronisé)
Toutes les lumières seront divisées en deux groupes. En fonction du mode de clignotement sélectionné, les lumières du groupe 1 peuvent alterner ou se synchroniser avec celles du groupe 2.



INSTRUCTIONS DE MONTAGE POUR GROUPE SIMPLE OU DOUBLE:

Avant de mettre sous tension:

1. Connectez les FILS BLANCS de toutes les lumières ensemble pour permettre la synchronisation.
2. Reliez tous les FILS ROUGES (+) des lampes maître et esclave à un FUSIBLE DE 5 AMPÈRES (non fourni) qui se connecte à un INTERRUPTEUR À 2 VOIES (non fourni). Connectez l'INTERRUPTEUR À 2 VOIES au pôle positif de l'alimentation électrique.
3. Reliez tous les FILS NOIRS (-) des lampes maître et esclave au FIL DE MASSE (-) qui est connecté à la terre de l'alimentation électrique ou du châssis.
4. GROUPE 1 ET GROUPE 2
 - Pour les lampes esclaves du GROUPE 1, laissez les FILS VERTS individuels déconnectés.
 - Pour les lumières esclaves du GROUPE 2, connectez les FILS VERTS individuels au FIL DE MASSE (-). Cela permettra de programmer ces lumières esclaves pour qu'elles fassent partie du GROUPE 2.
5. À l'aide des capuchons fournis, recouvrez le FIL VERT individuel de chacune des lampes esclaves qui n'étaient pas connectées.
6. POUR DÉFINIR LE MAÎTRE:
 Avant de brancher l'interrupteur momentané, mettez l'appareil sous tension et les lumières commenceront à clignoter. Touchez le FIL VERT de la lumière maître de votre choix au FIL NOIR (-) pendant 5 secondes pour désigner cette lumière comme maître. Une fois que vous voyez un changement (lumière clignotante ou fixe), cette lumière maître sera confirmée et réglera automatiquement toutes les lumières esclaves sur le même motif de clignotement que le maître. En cas d'échec, mettez l'appareil hors tension, puis remettez-le sous tension et répétez cette étape. Il est recommandé que la lumière principale soit le premier point de contact avec la batterie.
7. Une fois le maître configuré, connectez de manière permanente son FIL VERT à l'INTERRUPTEUR MOMENTANÉ (non inclus). Connectez ensuite un fil supplémentaire entre l'INTERRUPTEUR MOMENTANÉ et le FIL DE MASSE (-) qui est connecté à la terre de l'alimentation électrique ou du châssis.
8. Une fois le câblage terminé, toutes les lumières esclaves passeront automatiquement au motif défini pour la lumière maître.

MOTIFS DE FLASH

SÉLECTION DE VOTRE MODÈLE DE FLASH:

Une fois installé, appuyez une fois sur l'INTERRUPTEUR MOMENTANÉ pour faire défiler les 36 modes de clignotement affichés sur le tableau FP.
Les modes de clignotement surlignés en AMBRE = modes de clignotement SAE J595 Classe 1.

#	MOTIF DE FLASH
1	Flash simple (Lent)
2	Flash simple (Lent) - Faible puissance
3	Flash double (Lent)
4	Flash simple (Lent) - Groupe alterné
5	Flash simple - ECE R65
6	Flash simple - Faible puissance
7	Flash double (Rapide)
8	Flash simple - Groupe alterné
9	Flash double (Lent)
10	Flash triple (Lent)
11	Flash double (Lent) - Groupe alterné
12	Flash double (Rapide) - ECE R65

#	MOTIF DE FLASH
13	Flash double (Rapide) - Faible puissance
14	Flash triple (Rapide)
15	Flash double (Rapide) - Groupe alterné
16	Flash triple
17	Flash quadruple
18	Flash triple - Groupe alterné
19	Flash quadruple (Lent)
20	Flash sextuple (6) (Lent)
21	Flash quadruple (Lent) - Groupe alterné
22	Flash quadruple (Rapide) - ECE R65
23	Flash quintuple (5) (Rapide)
24	Flash quadruple (Rapide) - Groupe alterné - ECE R65

#	MOTIF DE FLASH
25	Flash octa (8)
26	Flash onze
27	Flash octa (8) - Groupe alterné
28	Flash continu (Rapide)
29	Flash automatique 5/28
30	Flash automatique 12/16
31	Flash simple (accélération fractionnée)
32	Flash double (accélération fractionnée)
33	Flash SOS
34	Aléatoire
35	Restez stable
36	Veille (Inactif)

Les modes clignotants répertoriés comme « Groupe alterné » indiquent un mode dans lequel deux ou plusieurs lumières clignotent en alternance.
REMARQUE: CET APPAREIL EST RÉGLÉ EN USINE SUR #17 – QUAD FLASH

GUIDE D'INSTALLATION
Modèles: TLED-450RWA/TLED-650RWA

ENREGISTREZ VOS MOTIFS FLASH PRÉFÉRÉS:

Enregistrez jusqu'à 3 motifs d'éclairage parmi ceux disponibles dans le tableau des motifs d'éclairage.

1. Mettez l'appareil sous tension.
2. Appuyez une fois sur le COMMUTATEUR MOMENTANÉ jusqu'à atteindre le motif que vous souhaitez enregistrer.
3. Appuyez sur le COMMUTATEUR MOMENTANÉ et maintenez-le enfoncé pendant 2 secondes. Une fois que vous le relâchez, la lumière restera allumée pendant 1,5 seconde. Cela signifie que le motif sélectionné a été enregistré avec succès.
4. Pour parcourir les 3 motifs de clignotement enregistrés, appuyez deux fois sur le COMMUTATEUR MOMENTANÉ.

RÉÉCRIRE VOTRE MOTIF FLASH PRÉFÉRÉ:

Chaque motif enregistré occupe une position programmée comprise entre 1 et 3. Pour réécrire un motif enregistré, commencez par le motif situé dans la position précédant celle que vous souhaitez modifier.
- Pour réécrire la position 2, commencez par la position 1.
- Pour réécrire la position 3, commencez par la position 2.
- Pour réécrire la position 1, commencez par la position 3.

POSITION 1	POSITION 2	POSITION 3
#6	#15	#35

Dans l'exemple ci-dessus, si vous souhaitez remplacer le motif #35 en position 3 par le motif #27:

1. Appuyez deux fois sur le COMMUTATEUR MOMENTANÉ pour faire défiler les motifs clignotants enregistrés jusqu'à ce que la position 2 [#15] soit sélectionnée.
2. Appuyez ensuite une fois sur le COMMUTATEUR MOMENTANÉ pour faire défiler les motifs clignotants jusqu'au #27.
3. Une fois que vous avez atteint le #27, appuyez sur le COMMUTATEUR MOMENTANÉ et maintenez-le enfoncé pendant 2 secondes jusqu'à ce que la lumière reste allumée pendant 1,5 seconde.
4. La position 3 contiendra désormais le motif n° 27 au lieu du motif n° 35.

POSITION 1	POSITION 2	POSITION 3
#6	#15	#27

Garantie:
YOURTRUCKSHOP INC. ("TRUX") garantit que, pendant une période de soixante (60) mois à compter de la date d'achat du Produit auprès de TRUX ou de l'un de ses distributeurs (la "Période de garantie"), ledit produit répond à l'usage habituel et exempt de tout vice caché, et est conforme aux spécifications publiées par TRUX en vigueur à la date dudit achat (la "Garantie").

CETTE GARANTIE NE COUVRE PAS LES PRODUITS (A) QUI ONT FAIT L'OBJET D'UN ABUS, D'UNE MAUVAISE UTILISATION, DE NÉGLIGENCE OU FAUTE DE MODIFICATION, D'UN ACCIDENT, D'UN TEST INAPPROPRIÉ, D'UNE INSTALLATION INCORRECTE, D'UN ENTREPOSAGE INAPPROPRIÉ, D'UNE MAUVAISE MANIPULATION, D'UN STRESS ANORMAL, DES CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES ANORMALES, D'UNE MAUVAISE INSTALLATION OU FONCTIONNEMENT OU UTILISATION CONTRAIRE AUX INSTRUCTIONS FOURNIES PAR TRUX; (B) QUI ONT ÉTÉ RECONSTRUITS, RÉPARÉS OU MODIFIÉS PAR TOUTE PERSONNE AUTRE QUE TRUX OU SES REPRÉSENTANTS AUTORISÉS; (C) QUI N'ONT PAS ÉTÉ ENTRETENUS CONFORMÉMENT AUX PROCÉDURES D'ENTRETIEN DÉCRITES DANS LE SCHÉMA DE CÂBLAGE, LES SPÉCIFICATIONS DU PRODUIT ET LE GUIDE d'installation D'TRUX.

Toute demande de garantie ou de retour doit être effectuée par l'intermédiaire d'un Distributeur autorisé TRUX. TRUX traitera uniquement les réclamations reçues d'un Distributeur autorisé. Pour plus d'informations sur la politique de garantie ou de retour, veuillez contacter votre Distributeur TRUX.

Exclusion de toutes autres garanties:

Avis aux consommateurs du Québec

Nonobstant ce qui suit, la Loi sur la protection des consommateurs du Québec accorde aux consommateurs (tels que définis dans ladite loi) une garantie légale sur tous les biens qu'ils achètent ou louent d'un commerçant ou d'un fabricant. Ces biens doivent être :
- Tel qu'ils puissent servir à l'usage auxquels ils sont normalement destinés; et
- Tel qu'ils puissent servir à un usage normal pendant une durée raisonnable, eu égard à son prix, aux dispositions du contrat et aux conditions d'utilisation des biens.

À L'EXCEPTION DES GARANTIES EXPRESSES ÉNONCÉES CI-DESSUS DANS LA SECTION "GARANTIE", TRUX N'OFFRE AUCUNE AUTRE GARANTIE RELATIVE AUX PRODUITS, Y COMPRIS TOUTE : (A) GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE; (B) GARANTIE QUANT AU CARACTÈRE ADÉQUAT À UN USAGE PARTICULIER; OU (C) GARANTIE DE QUALITÉ OU DE DÉFAUTS CACHÉS, QU'IL SOIT EXPRÈS OU IMPLICITE PAR LA LOI, DES COURS DE TRANSACTION, DES MODALITÉS D'EXÉCUTION, D'USAGES COMMERCIAUX OU AUTRE. L'ACHETEUR RECONNAÎT QU'IL NE S'EST PAS FONDÉ SUR AUCUNE DÉCLARATION, CONDITION OU GARANTIE ÉMISE PAR TRUX, OU PAR TOUTE AUTRE PERSONNE AGISSANT AU NOM D'TRUX.

Recours et limitation de responsabilité:
LA SEULE RESPONSABILITÉ DE TRUX ET LE RECOURS EXCLUSIF DE L'ACHETEUR, QUE CE SOIT EN CONTRAT, EN DÉLIT (Y COMPRIS EN CAS DE NÉGLIGENCE OU DE FAUTE), OU EN VERTU DE TOUTE AUTRE THÉORIE CONTRE TRUX, CONCERNANT LE PRODUIT ET SON UTILISATION, CONSISTERA, À LA DISCRÉTION DE TRUX, AU REMPLACEMENT OU À LA RÉPARATION DU PRODUIT, OU LE REMBOURSEMENT INTÉGRAL DU PRIX D'ACHAT. EN AUCUN CAS, LA RESPONSABILITÉ D'TRUX RELATIVE À LA PRÉSENTE GARANTIE OU À TOUTE AUTRE RÉCLAMATION CONCERNANT UN PRODUIT TRUX NE POURRA DÉPASSER LE PRIX PAYÉ PAR L'ACHETEUR POUR CE PRODUIT. TRUX NE SERA EN AUCUN CAS RESPONSABLE DE LA PERTE DE PROFITS, DU COÛT D'ÉQUIPEMENT DE REMPLACEMENT OU DE MAIN-D'ŒUVRE, DE DOMMAGES MATÉRIELS, NI DE TOUT DOMMAGE SPÉCIAL, INDIRECT, ACCESSOIRE OU CONSÉCUTIF RÉSULTANT NOTAMMENT D'UNE VIOLATION DE CONTRAT, D'UNE INSTALLATION INCORRECTE, D'UNE NÉGLIGENCE OU DE TOUTE AUTRE RÉCLAMATION, MÊME SI TRUX OU L'UN DE SES REPRÉSENTANTS A ÉTÉ AVISÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. TRUX N'AURA AUCUNE AUTRE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ CONCERNANT LE PRODUIT, SA VENTE, SON UTILISATION OU SON FONCTIONNEMENT, ET TRUX N'ASSUME, NI N'AUTORISE QUICONQUE À ASSUMER EN SON NOM, AUCUNE AUTRE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ RELATIVE À CE PRODUIT.

Droit applicable:
SI VOUS ÊTES UN CONSOMMATEUR (SELON LA LOI SUR LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS DU QUÉBEC) ET RÉSIDENT DU QUÉBEC, LA PRÉSENTE GARANTIE ET TOUS LES DOCUMENTS S'Y RATTACHANT SONT RÉGIS PAR LES LOIS DE LA PROVINCE DU QUÉBEC ET LES LOIS DU CANADA QUI S'Y APPLIQUENT.

Sauf dans la mesure requise par toute disposition relative à la protection du consommateur, la présente Garantie et tous les documents afférents sont régis par les lois de la province de l'Ontario et les lois du Canada qui y sont applicables. De plus, il se peut que vous ayez d'autres droits légaux qui varient selon votre province ou territoire. Dans la mesure où la législation en matière de protection des consommateurs dans votre province ou territoire prévaut sur la présente garantie (le "Droit applicable"), vos droits seront déterminés par le Droit applicable qui vous est applicable.

Aucune partie de ce document ne peut être reproduite ou transmise sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation écrite de l'auteur. © 2025 YourTruckShop Inc. Tous droits réservés.